

Plaidoiries au Mémorial de Caen. « Pas question de priver les lycéens de l'événement »



Le concours international de plaidoiries pour les Droits de l'Homme va se dérouler sur trois jours à Caen. Archives Antoine Soubigou, Ouest-France

Annuler le week-end des plaidoiries n'était pas une option pour le directeur du Mémorial de Caen, Stéphane Grimaldi. Après les lycéens, vendredi 19 mars, les élèves avocats plaideront samedi et les avocats dimanche.

Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 mars 2021, [le Mémorial de Caen](#) organise le très attendu concours international de plaidoiries pour les Droits de l'Homme. Après les lycéens vendredi, ce sont les élèves avocats samedi, et les avocats dimanche, qui tenteront de convaincre leurs jurys respectifs. Entretien avec Stéphane Grimaldi, directeur général du Mémorial de Caen.



Stéphane Grimaldi, directeur du Mémorial de Caen. Ouest-France

Comment vont se dérouler les concours de plaidoiries ce week-end au Mémorial de Caen ?

Pour la première fois, les trois concours se dérouleront sans public, non pas dans le hall d'accueil comme lors des éditions précédentes, mais dans l'un de nos amphithéâtres. Seuls seront sur place les candidats, une personne de leur entourage, les membres du jury et le personnel technique. Les trois journées seront retransmises en direct et en intégralité [sur le site Internet du Mémorial](#) et [sur notre page Facebook](#). Bien entendu toutes les consignes sanitaires seront scrupuleusement respectées.

Comment rendre cet événement dynamique, en l'absence de public ?

Nous avons mis en place, avec notre prestataire vidéo, un système de captation très élaboré. Plusieurs caméras seront disposées dans l'amphithéâtre. Les angles de prises de vues ont été étudiés de manière à offrir aux internautes une qualité d'image et de son fidèle à ce qui se déroulera dans la salle. Les membres du jury pourront également intervenir au cours de la diffusion.

Avez-vous pensé, un moment, à annuler cette édition ?

Non. Les plaidoiries des Droits de l'Homme sont l'un des principaux marqueurs du Mémorial de Caen. Et je l'avoue, je n'aurais pas eu le cœur de priver les lycéens de ce ren-

dez-vous si important pour eux. Plus de 1 300 candidatures ont été adressées. Une plaidoirie va être menée, à distance, en direct d'un lycée d'Ajaltoun au [Liban](#), une autre des Avirons, à [La Réunion](#).

Vous semblez accorder une affection toute particulière aux plaidoiries lycéennes ?

Absolument. Je n'ai aucun problème à dire que c'est, selon moi, la plus importante des trois journées. Je ne dénigre pas, bien entendu, le travail des avocats et élèves avocats. Mais ce sont des candidats qui sont déjà rompus à l'exercice. On ne se rend pas bien compte du travail que fournissent les lycéens pour parvenir à cette finale. C'est le fruit d'efforts individuels et collectifs énormes. Ni narcissiques, ni opportunistes, ces jeunes sont portés par un engagement sincère qui, parfois, peut donner une nouvelle dimension à leur vie.

Quels enseignements tirerez-vous de cette édition si particulière ?

Je suis persuadé que l'on va vivre cette situation pendant très longtemps encore. Même lorsque le Covid sera derrière nous, nous devons continuer à respecter certaines habitudes sanitaires. Nous avons tous appris à travailler à distance et il en restera forcément quelque chose. Mais n'est-ce pas enthousiasmant de devoir se réinventer en permanence ?

Vendredi 19 mars 2021, plaidoiries des lycéens : ouverture du concours à 10 h 15, plaidoiries de 10 h 30 à 11 h 50 puis de 13 h 30 à 14 h 45. Proclamations des résultats à 15 h 30. Retransmission en direct sur [le site du Mémorial de Caen](#) et sur [la page Facebook du Mémorial de Caen](#).

Propos recueillis par Jean-Philippe GAUTIER.